

**Autorisation de captation,
de reproduction
et de représentation
de photographies
et de vidéos**
Autorisation concernant une
personne mineure

Nous, soussignés (*Prénom(s) et NOM(S)*) :

.....

Demeurant à (*adresse[s] complète[s]*) :

.....

.....

.....

Représentant(s) légal/légaux du mineur :

Nom et prénom de l'enfant :

Date de naissance :

Demeurant à (si adresse différente) :

.....

Autorisons N'autorisons pas

L'association Amitié Lérins Fondacio à photographier et filmer notre enfant mineur dans le cadre de la session Retraite Révisions qui aura lieu du 22 au 27 avril 2024

Et

À utiliser son image

À ne pas utiliser son image

Si j'ai coché la case « A utiliser son image » :

Conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et au droit au nom, **nous autorisons l'association Amitié Lérins Fondacio à capter, reproduire et communiquer au public les photographies et vidéos prises dans le cadre de ses activités (weekends, sessions, stages, camps) sur les supports suivants : diaporama*, flyer*, dépliant*, catalogue*, réseaux sociaux*, site internet*.**

Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies et des vidéos susceptibles de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, ni d'utiliser les photographies et les vidéos de la présente, dans tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable.

Il s'efforcera dans la mesure du possible, de tenir à disposition un justificatif de chaque parution des photographies et vidéos sur simple demande. Il encouragera ses partenaires à faire de même et mettra en œuvre tous les moyens nécessaires à la réalisation de cet objectif.

Nous nous reconnaissons être entièrement remplis de nos droits et nous ne pouvons prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes.

Election de domicile est faite par chacune des parties à l'adresse précisée aux présentes. Pour tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution des présentes, il est fait attribution expresse de juridiction aux tribunaux compétents statuant en droit français.

* Rayer la mention si vous le souhaitez

Fait à le..... en deux exemplaires, dont un que vous conservez, et de bonne foi.

Signatures précédées des noms et prénoms des représentants légaux de l'enfant (notamment les **deux** parents lorsque c'est le cas) :

